

Ce que les cimetières disent de notre rapport au vivant

lundi 18 novembre 2024, par [DALL'AGLIO Louis](#) (Date de rédaction antérieure : 23 mai 2024).

Notre vision du cimetière dit beaucoup de notre rapport à la mort comme à la nature, et l'espace du repos éternel de nos morts est ainsi devenu, ces dernières années, un terrain de bataille idéologique.

Sommaire

- [Le cimetière gris : les \(...\)](#)
- [Entre cimetière gris et \(...\)](#)

Fermez les yeux et imaginez un cimetière. Comment est-il ? Pour certains, ce sera de vieilles tombes recouvertes de mousses entourées de feuilles mortes d'où jaillit parfois un écureuil... Pour d'autres ce sera un alignement de tombes de granit rutilantes séparées par un gazon finement coupé, d'autres encore imaginent un endroit où reposent les morts et voguent les vivants, ici un passant, plus loin, une poussette...

Notre vision du cimetière dit beaucoup de notre rapport à la mort comme à la nature, et l'espace du repos éternel de nos morts est ainsi devenu, ces dernières années, un terrain de bataille idéologique.

Car depuis 2022, les cimetières, comme le reste des espaces publics, ne peuvent plus être dés herbés avec des pesticides, ce qui a conduit certaines communes à entamer une réflexion de fond sur la place à accorder à la nature dans les cimetières communaux.

Le cimetière gris : les raisons d'un désamour

En la matière, les cimetières français sont déjà fort atypiques.

La meilleure façon de s'en rendre compte est sans doute d'aller voir ailleurs, pour saisir toute la spécificité du modèle national. Au regard de leur équivalent britannique ou américain, dominé par de vastes prairies ou d'intimes bosquets, le paysage des cimetières français est remarquablement ouvert et minéral, marqué par la ligne régulière des monuments de pierre et de granit. La nature y occupe une place bien délimitée, entre pelouse savamment tondue, chrysanthèmes posés sur les tombes et quelques arbres persistants, qui ne perdent pas leur feuillage en hiver.

Mais l'émergence de nouvelles sensibilités esthétiques, écologiques et anthropologiques met aujourd'hui les municipalités, principales gestionnaires de ces espaces, et responsables de l'entretien de leurs parties publiques, en face d'un choix : perpétuer des pratiques de dés herbage et d'entretien intensif, au prix d'un important coût en main-d'œuvre, ou repenser fondamentalement la place du vivant dans les cimetières communaux.



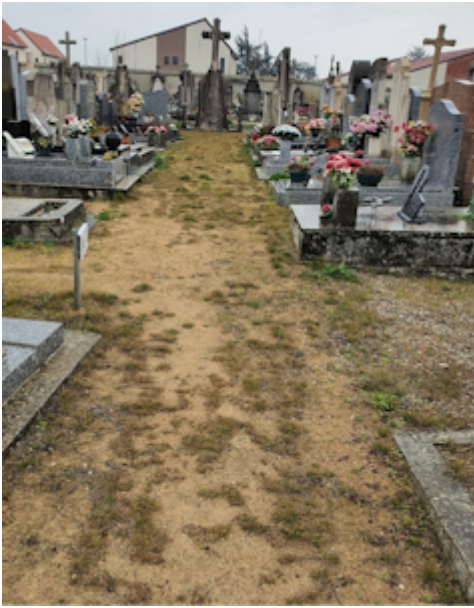
Un cimetière anglais (Londres) et un cimetière français (Bouches-du-Rhône). Viv Lynch/Flickr et TCF, [CC BY](#)

Maintenir le cimetière dans cet idéal de pelouse rase et de feuilles mortes balayées est cependant une lubie relativement récente. Jusque dans les années 1960, dans les grands centres urbains, la majorité des inhumations se fait en terrain général sans monument funéraire – autrement dit, dans des concessions de courte durée, marquées par une stèle le plus souvent en bois. Mais avec l'émergence d'un marché *low-cost* de la sépulture funéraire grâce au ciment, au béton et au granit, lequel est aujourd'hui principalement importé d'Inde et de Chine, les cimetières français se couvrent de pierre, et les prairies disparaissent peu à peu.



Dessin à la plume et lavis de 1829 par Christophe Civeton représentant le Père-Lachaise. La végétation est plus spontanée, et la fréquentation très libre. Gallica

Dans les dernières décennies du XX^e siècle, la généralisation de l'utilisation des pesticides par les municipalités achève de débarrasser les cimetières de toute trace de végétation spontanée, pour n'y conserver qu'une nature d'agrément. Si les arbres et arbustes conservent droit de cité, l'herbe, synonyme de saleté et d'ensauvagement, y est activement éradiquée ; et les fleurs en plastique ou en porcelaine de se répandre sur les tombes, assurant la présence réconfortante de la végétation sans besoin aucun d'entretien.



Chemin en cours d'enherbement à Chassieu. Dans les allées, le passage des machines et le piétinement compliquent une pousse homogène, ce qui génère d'autant plus de plaintes. Louis Dall Aglio, Fourni par l'auteur

Au début du XXI^e siècle, cependant, l'émergence d'interrogations politiques quant à la place de la nature en ville n'épargne pas les cimetières. En 2016, la [loi Labbé](#) interdit à terme l'utilisation des pesticides dans les espaces publics. Dans les grands centres urbains, les cimetières se mettent alors à représenter des espaces potentiels de biodiversité au sein de territoires largement anthropisés.

Les allées goudronnées, autrefois garantes de propreté, se retrouvent déconsidérées au regard des problématiques de ravinement et de désimperméabilisation des sols. Enfin, le caractère systématique du désherbage du cimetière, très chronophage pour des équipes communales ayant parfois été réduites de moitié au cours des 20 dernières années, est progressivement réévalué et souvent abandonné au profit de pratiques différenciées en fonction des espaces et des périodes de l'année. Si le soufflage reste de mise, en particulier dans les cimetières où les arbres à feuillage persistant impliquent un travail régulier, le choix de végétaliser permet dans certains cas de réduire le temps consacré à la tonte.

Ces évolutions ne se font pas sans heurts et les agents municipaux rapportent des réactions parfois spectaculaires de la part des usagers ; ainsi un agent rapportait avoir été invectivé sur l'état d'un cimetière en cours de végétalisation : « Les gens viennent, et me disent : vous êtes en dessous de tout, c'est inadmissible, je n'enterrerais pas mon chien ici. »

Dans le même temps, l'évolution des rites funéraires semble confirmer la perte de domination du granit dans le paysage. La pratique, toujours en augmentation, de la crémation, qui concerne jusqu'à la moitié des décès en milieu urbain, entretient des liens privilégiés avec l'imaginaire végétal au travers des Jardins du Souvenir, lieux aménagés au sein des cimetières pour la dispersion des cendres. Des groupes d'intérêt se constituent également pour demander la mise à l'agenda politique de discussions autour de pratiques comme l'humusation, c'est-à-dire la transformation du corps mort

en terreau fertile.



Le Jardin du Souvenir du cimetière de la Guillotière, un des plus anciens de France, ouvert en 1982.
Louis Dall Agio, Fourni par l'auteur

Entre cimetière gris et vert, les communes à la recherche d'un équilibre

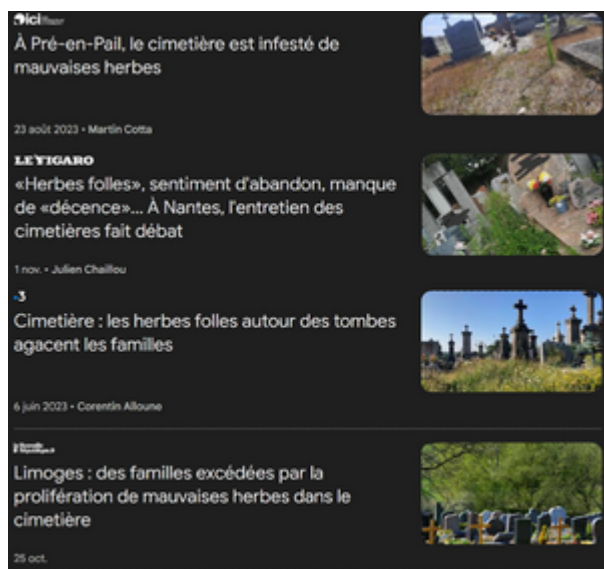
Entre le cimetière gris hérité du XX^e siècle et le cimetière vert qui semble émerger, trois points de tension apparaissent : celui de la diversification des publics, des pratiques contradictoires d'aménagement et des évolutions de la biodiversité.

Au niveau des publics, la possible transformation des cimetières en espaces verts urbains pose la question de la rencontre entre des publics venus rendre hommage à leurs défunts et des publics venus chercher un cadre amène pour des pratiques de loisirs. Les cimetières français consacrent en l'état une vocation mélancolique à l'espace funéraire ; ainsi, dans la Métropole lyonnaise, un quart des communes interdisent au cimetière « toute réunion n'ayant pas pour objet une cérémonie funéraire » dans leurs règlements intérieurs. Dans le même temps, des initiatives comme le [Printemps des Cimetières](#), équivalent funéraire des Journées du Patrimoine créé en 2017 en région Auvergne-Rhône-Alpes, semblent vouloir réconcilier les populations avec un espace qu'elles ne fréquentent parfois jamais, malgré leur place parfois importante au sein de la ville : à Paris, les cimetières intra-muros occupent ainsi 99 hectares, soit un peu moins d'un cinquième de la surface occupée par les parcs et jardins intramuros.

[Déjà plus de 120 000 abonnements aux newsletters The Conversation. Et vous ? [Abonnez-vous aujourd'hui](#) pour mieux comprendre les grands enjeux du monde.]

Concernant les pratiques d'aménagement, la végétalisation des allées principales ou secondaires des cimetières met en tension les impératifs réglementaires, budgétaires ou écologiques des communes et la perception que certains usagers ont de la végétation spontanée. La présence de ces « mauvaises herbes », voire de ces « herbes folles », trahit pour certains usagers une absence de soin apporté à l'espace public, et, par extension, une absence de soin apporté aux défunts. En réponse à la végétalisation des allées, certains usagers pratiquent alors une minéralisation sauvage,

une guérilla grise consistant à désherber voire engravillonner eux-mêmes des allées ou des intertombes dont l'entretien est jugé défaillant, ce qui complique en retour le travail de tonte. Dans le même temps, l'entretien des concessions, très inégal en fonction des familles, participe à la création d'un paysage embrouillé, où les monuments lavés à grandes eaux côtoient les ruines envahies par le lierre. Et si les municipalités restent ultimement propriétaire des terrains, et procèdent à leur reprise une fois la concession échue, elles ne peuvent y intervenir pour assurer elles-mêmes un entretien jugé défaillant.



La presse locale se fait souvent le relais des controverses liées à la végétation. Louis Dall Agio, [CC BY](#)

Enfin, la question des formes prises par le vivant au cimetière est également l'objet d'interrogations. Si le cimetière minéral peut être considéré comme un désert biologique, il ne faut pas oublier que les déserts mêmes possèdent leur biodiversité. En France, certaines espèces végétales exotiques friandes de roche et de chaleur, comme l'ailante, certains animaux nocturnes comme les chats, ont ainsi progressivement fait des cimetières leurs royaumes. La transformation des cimetières en réservoir de biodiversité, voire, comme à Lyon, en refuges labellisés par la Ligue de Protection des Oiseaux, se heurte ainsi à la présence de ces espèces devenues parfois très chères aux usagers. Ainsi des chats errants, souvent nommés et nourris par les équipes communales elles-mêmes, dont la présence atténue l'intérêt des cimetières pour la biodiversité aviaire urbaine.

La question semble donc être celle d'une difficile réunification, entre les désirs d'une population attachée au caractère statique du paysage funéraire, à son caractère impeccable, évocateur d'éternité, et la nécessaire implication des cimetières dans les grandes évolutions contemporaines du rôle de la nature en ville. Ainsi pensée, la question devient donc celle d'un défi impossible, celui de produire un lieu qui soit à la fois de son temps et hors du temps.



Rouge-queue noir au cimetière de la Guillotière. Louis Dall Agio, Fourni par l'auteur

[Louis Dall'aglio](#), Doctorant en géographie , [ENS de Lyon](#)

< !—> <http://theconversation.com/republishing-guidelines> —>

P.-S.

• The Conversation. Publié : 23 mai 2024, 16:13 CEST Mis à jour le : 23 mai 2024, 16:56 CEST.

Cet article est republié à partir de [The Conversation](#) sous licence Creative Commons. Lire l'[article original](#).

[Louis Dall'aglio](#), [ENS de Lyon](#)